



Fiche Patient

Cancer de la prostate

Soins de support



ReCaP

Des outils pour aider les différents intervenants dans le cancer de la prostate

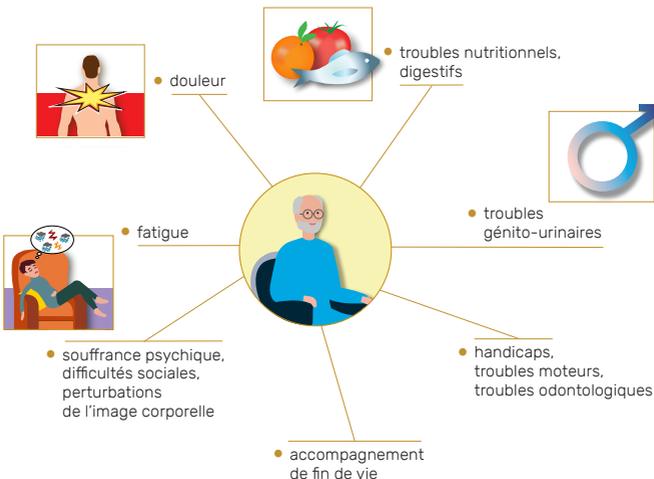
L'importance des soins oncologiques de support (SOS)

a été rappelée dans le troisième Plan Cancer 2014-2019.

Leur définition correspond à « l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades, parallèlement aux traitements spécifiques, lorsqu'il y en a, tout au long des maladies graves ».

Il est aujourd'hui établi que la prise en compte des SOS améliore la qualité de vie, mais aussi les chances de guérison en permettant une meilleure application des traitements du cancer lui-même, par différents soutiens et la limitation des effets indésirables.

Les soins oncologiques de support⁽¹⁾ répondent à des besoins qui concernent principalement la prise en compte des symptômes liés à la maladie ou au traitement, tout au long de la maladie cancéreuse et notamment à son début :



ONC_2020_0020_FR_Mars 2020 • © 2020 Astellas Pharma SAS. Not for reproduction or transfer. All rights reserved



Il est aussi important qu'une relation de connivence puisse s'établir avec vos soignants pour pouvoir parler de tous les sujets qui vous semblent nécessaires et à votre rythme. Les consultations d'annonce organisées au décours des différents temps de la maladie sont des lieux d'information et de soutiens importants.

Les professionnels pratiquant
les soins oncologiques de support
sont médicaux et paramédicaux :

Les spécialistes
cancérologues en charge
des soins spécifiques



- les médecins spécialistes de la douleur ou des soins palliatifs, les psychiatres, les nutritionnistes, les rééducateurs, les sexologues



- autres soignants (kinésithérapeutes, infirmier[es], diététicien[ne]s)



Les soins de support ne sont pas une nouvelle spécialité, mais une **organisation coordonnée de professionnels** de différentes compétences délivrant ces différents soins. Cette organisation nécessite un fonctionnement en réseau suite à l'évolution des pratiques et au développement exponentiel des traitements à domicile et à la réduction du temps de présence en établissement.

Pour en savoir plus

Les associations de patients proposent des aides multiples pouvant aller de l'écoute à l'aide sociale en passant par des ateliers diététiques, de relaxation, de socio-esthétiques ...

Elles sont nombreuses et on peut citer par exemple :

Ligue contre le Cancer, Europa Donna, Rose, Vivre comme Avant,

Et spécifiquement dans le cancer de la prostate <https://www.anamacap.fr/#>

Beaucoup sont indiquées (et repérables à proximité de votre domicile) sur le site « la vie autour » www.lavieautour.fr créé par l'Association Francophone pour les Soins Oncologiques de Support www.AFSOS.org auprès de laquelle vous pouvez avoir aussi de nombreux renseignements.

Le site de l'Institut National du Cancer est aussi à connaître www.e-cancer.fr

[1] Krakowski I., et al In : Douleur Analg 2004 ;17(1) :43-50

SI VOUS RESSENTEZ UN QUELCONQUE EFFET INDÉSIRABLE, PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN.

Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : ANSM et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance Site internet : <http://www.signalement-sante.gouv.fr>

